

Programme détaillé

Formation BS BE Manœuvre

Habilitation Electrique Initiale des personnels non-électriciens

Opérations d'ordre électrique simples et manœuvres en Basse Tension

- **Durée**
14h00 sur deux jours, de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- **Pré requis**
 - Les personnels doivent venir avec leurs EPI (Gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)
- **Public concerné**
 - Personnel non-électricien travaillant à proximité d'installations électriques
- **Nombre de participants**
 - 4 minimum à 10 maximum
- **Objectifs**
 - Permettre au personnel d'exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans des locaux ou emplacements réservés aux électriciens et/ou à proximité de pièces nues sous tension (HTA et BT)
 - Savoir manœuvrer les matériels électriques pour réarmer un disjoncteur, relais thermique ..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation
 - Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510
 - S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement
- **Matériels pédagogiques et équipements (Livret pédagogique relatif à la norme NF C 18-510 délivré à chaque stagiaire) :**
 - Alternance de partie théorique et pratique (étude de cas)
 - Vidéoprojecteur et PC portable
- **Contenu**
Thèmes communs formation initiale
 - 1^{ère} partie : La tension et le courant
 - 2^{ème} partie : Risques du courant électrique sur le corps humain
 - 3^{ème} partie : Exemples d'accidents
 - 4^{ème} partie : Classements des installations électriques
 - 5^{ème} partie : Intervention et travaux non électriques en basse tension
 - 6^{ème} partie : Travaux non électriques en haute tension
 - 7^{ème} partie : Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
Thèmes spécifiques aux manœuvres BE Manœuvre
 - 1^{ère} partie : Identifier, vérifier et utiliser les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
 - 2^{ème} partie : Identifier les matériels électriques dans leur environnement et reconnaître leur fonction
 - 3^{ème} partie : Connaître les limites des manœuvres permises par cette habilitation et les acteurs concernés (Chargé d'exploitation électrique, ...)
 - 4^{ème} partie : Evaluer les risques liés aux manœuvres
Thèmes spécifiques interventions élémentaires BS
 - 1^{ère} partie : Connaître les limites de l'habilitation
 - 2^{ème} partie : Identifier les matériels électriques dans leur environnement et reconnaître leur fonction
 - 3^{ème} partie : Identifier, vérifier et utiliser les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
 - 4^{ème} partie : Mettre en sécurité un circuit : pré-identification, séparation, condamnation et remise sous tension
 - 5^{ème} partie : Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire : préparer, organiser et mettre en œuvre
 - 6^{ème} partie : Mettre en œuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées

- **Validation**

Attestation de stage avec Avis favorable à la délivrance du titre d'Habilitation Électrique par l'employeur.

Durée de validité recommandée, selon la norme NF C 18-510 : 3 ans

- **Déroulement (Méthodologie de la mise en œuvre)**

1. Inscription
2. Formation sur votre site (Mise à disposition d'une salle de formation et accès aux installations électriques BT du site)

- **Tarif** : 1200€ Nets Pour un groupe de 4 à 10 personnes maximum

- **Lieu de la formation**

Sur votre site dans les Yvelines

INFISS

1 place Charles De Gaulle

Le Central Gare – Bât C – 6^{ème} étage

78180 Montigny-le-Bretonneux

Tél : 01.34.59.42.32

Courriel : contact@infiss.fr

<https://formations-securite-incendie.com>